

Pas explétif¹

par

Pierre Larrivée

L'adverbe de négation *pas* peut avoir une valeur référentielle analogue au *ne* dit explétif (voir entre autres Larrivée 1994). Un terme a valeur explétive s'il ne contribue pas à la valeur dénotative ou connotative de la proposition dont il fait partie. *Pas* est susceptible de recevoir une interprétation explétive dans certains des contextes qui permettent une telle interprétation de *ne*, soit dans les subordonnées² régies par des termes exprimant l'interdiction :

1. a. Défense de ne pas poser des matériaux sur ce terrain. (Bremen 1986, p. 258)
- b. [...] pour éviter qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. (Wilmet 1973, p. 1077)

la précaution³ :

2. a. Il ne l'a pas dit aussi crûment, prenant garde tout au long de son discours de ne pas soulever de vains espoirs. (Muller 1991, p. 370)
- b. Dieu me préserve de ne pas me l'être demandé [ce que j'ai fait de ma vie]. (film *Quelle famille!*, 69^e minute)

le faillissement :

3. Peu s'en fallait qu'il ne reprochât pas au frère Izembard de ne pas se soucier des intérêts du couvent. (Marouzeau 1955, p. 175)

la condition :

4. Ce n'est pas possible sans que cette réforme n'ait pas été adoptée globalement. (Marouzeau 1955, p. 177)

ou la prospective :

5. Ça va revenir, cette question-là, jusqu'à temps qu'elle soit pas réglée. (10.3.1994. Téléjournal, Radio-Canada, 22h15)

Pas n'a cependant pas cette valeur dans tous les contextes qui permettent une interprétation explétive de *ne*; les termes qui comme *craindre* et *douter* ne régissent d'explétif que lorsqu'ils sont affirmés ou niés, respectivement :

6. a. Je crains qu'il ne le fasse.
 b. Je ne crains pas qu'il (*ne) le fasse.
 c. Je doute qu'il (?*ne) le fasse.
 d. Je ne doute pas qu'il ne le fasse.

ne semblent permettre que l'interprétation négative de *pas* :

7. a. Je crains qu'il ne le fasse pas.
 b. Je ne doute pas qu'il ne le fasse pas.

De plus, certains contextes qui n'admettent pas d'interprétation explétive de *ne* sont attestés avec *pas* explétif :

8. a. Devant ce visage, je ne pense pas à ne point dire autre chose que la vérité. (Marouzeau 1955, p. 174-5)
 b. Ne croyez-vous pas que, comme consul à Caracas, je ne devrais pas porter une décoration? (Marouzeau 1955, p. 175)

Cet emploi de *pas* dans les contextes où s'emploie *ne* explétif semble expliciter un rejet accusé de l'événement évoqué par la subordonnée. En ce sens, cet emploi est comparable à celui de *aucunement* et de *nullement* dans les mêmes contextes :

9. a. [...] la certitude [...] qui [...] nous empêche d'apercevoir aucunement leur grandeur. (Imbs 1971, t.3, p. 905)
 b. Elles choquent sans nullement satisfaire à la vérité. (Imbs 1971, t.12, p. 307)

C'est vraisemblablement pourquoi à côté de *pas* on trouve *plus* et *point* employés de la sorte :

10. a. [...] faute de ne plus croire en grand-chose, ils réagissent au coup par coup, selon leur tempérament. (Muller 1991, p. 393)
 b. Mais comment s'éloigner en Gergovie sans que cette retraite ne paraisse point pareille à une fuite?... (Muller 1991, p. 384)

mais non pas *guère* ou *presque pas*, qui évoquent une négation faible inapte à marquer un rejet accusé.

Pas peut sembler avoir une valeur explétive dans d'autres contextes; il existe cependant des différences fondamentales entre les valeurs qu'il prend dans

ces emplois et la valeur explétive proprement dite, différences sur lesquelles il vaut d'insister.

Les subordonnées d'expressions temporelles évoquant la période semblent avoir une référence analogue avec certains verbes à temps composé, qu'elles soient ou non affectées d'une modalité négative (voir Muller 1991, p. 238 et Larrivée, 1995 a) :

11. a. J'ai trouvé un emploi depuis que je ne l'ai (pas) vu.
- b. J'ai trouvé un emploi depuis que je l'ai vu.
- c. Il y a trois semaines que je ne l'ai (pas) vu.
- d. Il y a trois semaines que je l'ai vu.
- e. Voilà trois semaines que je ne l'ai (pas) vu.
- f. Voilà trois semaines que je l'ai vu.

L'équivalence entre les énoncés niés (par *ne* ou par *ne ... pas*) et les énoncés positifs découle de l'équivalence qui existe dans le plan de la référence entre les situations évoquées; ainsi, en (11.a.), la subordonnée évoque la période de non réalisation d'un événement :

12. J'ai trouvé un emploi pendant la période de temps où je ne l'ai pas vu.

en (11.b.), la subordonnée évoque plutôt la période depuis la dernière réalisation de cet événement :

13. J'ai trouvé un emploi depuis la dernière fois que je l'ai vu.

On a une équivalence référentielle analogue quand le groupe prépositionnel à *moitié* détermine une modalité du verbe⁴ :

14. a. Il est (pas) à moitié habillé.
- b. Il est à moitié (pas) habillé.
- c. Il est (pas) habillé à moitié.
- d. Il est habillé (pas) à moitié.⁵

cas qui rappelle le jeu de certains antonymes (voir Ducrot 1973, p. 236) :

15. a. Un verre à moitié plein.
- b. Une verre à moitié vide.

Dans tous ces cas, les énoncés négatifs et positifs évoquent des aspects différents d'états de faits équivalents; la négation n'a donc pas une valeur explétive.

Pas est réputé s'employer avec une valeur explétive en français québécois⁶ dans les subordonnées superlatives (La Follette et Valin 1962, Kemp 1982, Muller 1991, p. 226) :

16. a. C'est la plus belle fille qu'il y a (pas).
 b. C'est une des plus belles filles qu'il y a (pas).
 c. C'est une des belles filles qu'il y a (pas).

et dans les subordonnées relatives dont l'antécédent est déterminé par *tout* :

17. J'ai fait tout ce que j'ai (pas) pu.

Ces énoncés ont tendance à être marqués par une intonation exclamative, qui permet de distinguer dans la phrase suivante la construction superlative :

18. a. C'est la fille la plus belle qu'il y a (pas) !
 b. Cette fille-là, c'est la plus belle qu'il y a (pas) !

et la clivée :

19. a. C'est la fille la plus belle qu'il y a pas.
 b. La fille qu'il y a pas, c'est la plus belle.

Jamais peut prendre une valeur comparable en français standard dans ces contextes superlatifs :

20. a. Atlantis amorce l'expérience la plus difficile jamais confiée à une navette. (Reuter (4.8.1993) titre, *Le Devoir*, 3.)
 b. Sa haine pour l'Agent général Directeur me semble encore aujourd'hui, à tant de distance, une des passions les plus vivaces qu'il m'ait été donné d'observer jamais chez un homme. (L.-F. Céline (1988) *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, 178.)
 c. C'est sans doute la première charge théâtrale jamais écrite à l'encontre de la «political correctness». (H. Gay (22.3.1993) «Une charge contre la «political correctness»», *Le Devoir*, B8.)
 d. Malgré toutes les plumes jamais tenues par des poètes [...]. (A. Huxley (1966) *Littérature et science*, Paris, Plon, 22.)

Le même phénomène est attesté en français standard dans les propositions interrogatives rhétoriques introduites par un pronom :

21. a. Puis quel préjugé ne court pas chez nous tous en faveur de l'état de mariage! (M. Barrès (1966) *Le culte du moi*, Paris, Le livre de poche, 429.)
 b. Où ne t'ai-je pas cherchée? (C. Xueqin (1981) *Le rêve dans le pavillon rouge*, t.1, Paris, Gallimard, 1057)

ou dans une proposition exclamative :

22. a. Ce qu'il fait (pas) comme bêtises! (Culioli 1974, p. 14)
 b. Que de regrets n'emportait-elle pas? (Barrès 1966, p. 401)

L'interprétation de *pas* semble subordonnée à deux facteurs dans ces cas. D'une part, la proposition dans laquelle il se trouve doit être dominée. Ainsi

par exemple le pronom interrogatif *doit-il* occuper la position initiale de la proposition afin que *pas* reçoive l'interprétation voulue :

23. a. Que n'ai-je pas fait!
b. N'ai-je pas fait quoi?

La domination en cause est différente de la rection qu'implique l'emploi explétif de la négation, puisque la rection met en jeu la hiérarchie des fonctions syntaxiques des constituants mais fort peu leur position respective :

24. a. Je crains qu'il ne vienne.
b. (?) Qu'il ne vienne, je le crains.

D'autre part, le recteur doit évoquer une valeur sémantique de parcours (Culioli 1974; voir aussi les considérations de Damourette et Pichon 1940, p. 239 et de Kemp 1982, p. 273-281). Un terme a valeur de parcours s'il implique une référence indéfinie mettant en cause l'ensemble des membres d'une classe. C'est le cas de *tout ce que P* ainsi que des superlatifs, qui peuvent acquérir cette valeur dans certains contextes comme l'a montré Fauconnier (1980) :

25. a. La moindre statue lui déplait.
b. La plus belle statue lui déplait.
c. Chaque statue lui déplait.
d. Toutes les statues lui déplaisent.

Les pronoms exclamatifs ainsi que les pronoms interrogatifs⁷ ont été analysés de plusieurs points de vue comme impliquant la considération de l'ensemble des membres possibles d'une classe, ou en tout cas d'un très grand nombre d'entre eux :

26. a. À combien d'interprétations étranges et émouvantes la nature ne se prêtent-elle pas [...]! (Barrès 1966, p. 346)
b. Au cours de ces dernières années, combien de moyens de faire des économies n'ai-je pas inventés? (Xueqin 1981, t.1, p. 1314)

C'est cette valeur de parcours⁸ de l'antécédent du relatif qui explique la valeur de *pas* dans les énoncés suivants :

27. a. C'était à celui qui aurait pas le plus gros bateau. (un notaire de la région de Saint-Georges de Beauce, le 20.8.1993)
b. Hugh parlait de meurtre. Si Evelyn l'avait encouragé, Dieu sait ce qu'il n'aurait pas fait par amour. (Frank Ronan (1992) *Les hommes qui ont aimé Evelyn Cotton*, Paris, Seuil, 218)

Au contraire, malgré leur parenté sémantique avec les superlatives, les subordinées consécutives ne permettent jamais de tels emplois de *pas* :

28. a. C'est tellement une belle fille que ça se peut pas.
 b. * C'est tellement une belle fille que ça se peut.

puisqu'elles impliquent une valeur de haut degré mais non pas une valeur de parcours.

La valeur de parcours peut non seulement porter sur un (groupe) nominal mais elle peut aussi porter sur le groupe verbal. Ainsi, l'énoncé suivant :

29. Qui c'est que j'ai pas vu?

s'il peut évoquer un parcours sur l'ensemble des animés évoqué par *Qui* :

30. J'ai vu tellement de monde!

pourra évoquer un parcours des chances de réalisation de l'événement *voir*. Ce parcours retient les valeurs extrêmes, livrant l'idée de la marginalité des chances d'existence de ce qui est en cause; (29) suggérera ainsi, dans ce cas, que la personne en cause était la moins susceptible qui soit d'être vue :

31. Qui c'est que j'ai pas vu? Ta sœur!

Ce parcours des chances de réalisation de l'événement explique la possibilité d'utiliser *pouvoir* dans beaucoup de ces énoncés, comme le souligne Culioli (1974, p. 13-14) :

32. a. C'est la plus belle fille qu'il peut (pas) y avoir.
 b. Où ai-je pas pu te chercher?
 c. Ce qu'il peut (pas) faire comme bêtises!

On retrouve ce parcours des chances de réalisation dans des interrogations totales⁹ :

33. T'as (pas) une cigarette?¹⁰

dans des interrogations indirectes :

34. elles nous demandent si nous ne montons pas? (L.-F. Céline. (1987) *Nord*, Paris, Gallimard, 213)

et dans la présentative suivante :

35. À mon grand étonnement, ne voilà-t-il pas qu'il se fâche! (Grevisse 1986, p. 642)

La valeur qu'a la négation dans ces cas doit soigneusement être distinguée de celle qu'elle acquiert dans les contextes de demande de confirmation (voir Borillo 1979); comparez:

36. a. Avez-vous remarqué si les migraines ne se déclarent pas au moment de vos règles? (A. Hébert (1975) *Les enfants du sabbat*, Paris, Seuil, 14)
 b. Dites-moi un peu, Jeune Dame, si ces gens-là ne sont pas ridicules! (Xueqin 1981, t.2, p. 616)
 c. Non mais c'est-y pas Ben Oaklander, qu'est-ce que t'as fait de ton piano, gars? (J. Kérouac (1975) *Vision de Gérard*, Paris, Gallimard, 139)
 d. Si c'est pas mignon, ça! (Culioli 1974, p. 13)
 e. Si c'est pas scandaleux! (Culioli 1974, p. 13)

Pas ne peut être considéré comme un explétif dans ces emplois; en effet, dans plusieurs cas, il ne peut être omis sans que soit modifiée la valeur de parcours de l'énoncé :

37. a. C'est la plus belle fille qu'il y a pas!
 b. ? C'est la plus belle fille qu'il y a!
 c. Où ne t'ai-je pas cherché?!
 d. ? Où t'ai-je cherché?!
 e. Qui c'est que j'ai pas vu?!
 f. ? Qui c'est que j'ai vu?!

D'ailleurs, la négation est alors susceptible d'entretenir des relations de portée avec d'autres constituants de l'énoncé¹¹ :

38. a. C'est la plus belle journée qu'on a pas encore eue! (entendu, 21.4.1993)
 b. On n'a pas encore eu de plus belle journée. (=a.)
 c. On a encore eu de plus belle journée. (≠ a.)

ce qui n'est pas le cas des négations à valeur explétive :

39. a. Je crains qu'elle ne l'ait encore fait.
 b. Je pense qu'elle ne l'a pas encore fait. (≠ a.)
 c. Je pense qu'elle l'a encore fait. (= a.)

Cette courte étude aura permis de constater l'existence d'une interprétation explétive de l'adverbe de négation *pas*, et de faire état par comparaison de certaines des caractéristiques de cet emploi guère reconnu par les grammairiens.

Pierre Larrivée
 Université Laval

Notes

1. Cet article a été préparé en partie dans le cadre du séminaire de Claude Poirier *Dialectologie et variation régionale* à l'Université Laval à l'hiver 1993. J'aimerais remercier Jacques Ouellet, qui a procédé à une lecture approfondie d'une version antérieure et m'a fait plusieurs commentaires extrêmement utiles.

2. D'autres exemples sont cités dans Marouzeau (1955, p. 175) et dans Muller (1984, p. 92-93 et 1991, pp. 368, 384, 385, 388, 393).
3. Voir aussi à propos de *prendre garde* Damourette et Pichon (1940, p. 240).
4. Dans le même esprit, Horn (1989, p. 497) rapporte que Winston Churchill, ayant affirmé que la moitié des ministres d'un cabinet étaient des imbéciles, se rétracta en affirmant que la moitié des ministres n'étaient pas des imbéciles.
5. Cependant, cet énoncé peut signifier
 - a. Il est très bien habillé.
cas analogue à *ce n'est pas rien!* au sens de *c'est quelque chose!*. La négation porte alors sur la valeur péjorative de *à moitié* et de *rien* pour conférer à l'ensemble une valeur méliorative forte (voir Larrivée 1995b).
6. Ainsi que dans certains dialectes de France (Kemp 1982, p. 250-251). En ce qui concerne le français québécois, cet emploi semble aujourd'hui quelque peu vieilli.
7. Voir Culioli (1974, p. 13) ainsi que Karttunen (1977, p. 9) et May (1985, p. 47), respectivement.
8. De même, certaines concessives à valeur de parcours (voir Fuchs et Léonard 1978, p. 206) semblent pouvoir régir un *pas* explétif en français québécois bien que cela ne soit pas attesté :
 - a. Quoi qu'il fasse (pas), il va échouer.
9. Chances d'existence marginales, et la réponse à un énoncé comme *T'as pas une cigarette?* doit tenir compte du point de vue négatif retenu quant à l'éventualité de la réalisation de l'événement en cause :
 - a. Mais oui.
 - b. ? Mais non.
 - a. Non en effet, je n'ai pas de cigarette.
 - b. ? Oui en effet, j'ai une cigarette.
10. Il faut noter que alors que l'interrogation est le plus souvent marquée par le morphème *tu* en français québécois :
 - a. T'as-tu une cigarette?
 - b. ? T'as une cigarette?
 la présence de *pas* semble empêcher sa réalisation :
 - c. T'as pas une cigarette?
 - d. ?* T'as-tu pas une cigarette?
 C'est la situation contraire à cet égard avec le présentatif :
 - e. Voilà-tu pas sa sœur!
 - f. * Voilà pas sa sœur!
 - g. ?? Voilà-tu sa sœur!

11. D'ailleurs, dans l'énoncé suivant :

a. le plus effronté qu'une femme ait guère vu (Damourette et Pichon 1940, p. 742)
guère conserve une valeur équivalente à celle de *peu*, valeur opposée au sens de *beaucoup* qu'il acquiert dans les contextes où il est subordonné à une autre négation :

b. Sa femme ne l'a pas guère vu.

c. Il y est allé sans que sa femme l'ait guère vu.

Bibliographie

- Borillo, Andrée (1979): «La négation et l'orientation de la demande de confirmation», *Langue française*, 44, p. 27-41.
- Bremen, Karl von (1986): «Le problème des forclusifs romans», *Linguisticae investigationes*, 10, 2, p. 223-265.
- Culioli, Antoine. (1974): «À propos des énoncés exclamatifs», *Langue française*, 22, p. 6-15.
- Culioli, Antoine (1988): «La négation : marqueurs et opérations», *Travaux du centre de recherches sémiotiques*, 56, p. 17-38.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon (1940): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t.6, D'Artrey, Paris.
- Ducrot, Oswald (1973): *La preuve et le dire*. Mame. Paris.
- Fauconnier, Gilles (1980): *Étude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Champion, Paris.
- Fuchs, Catherine et Anne-Marie Léonard (1979): *Vers une théorie des aspects*. Mouton et École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- Grevisse, Maurice (1986): *Le bon usage*, Duculot, Gembloux.
- Horn, Lawrence R (1989): *A natural history of negation*, University of Chicago Press, Chicago.
- Imbs, P. (1971): *Trésor de la langue française*, CNRS, Paris.
- Karttunen, Lauri (1977): «Syntax and semantics of questions», *Linguistics and Philosophy*, 1, 1, p. 3-44.
- Kemp, William (1982): «Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir : pas explétif dans la subordonnée superlative», in: Claire Lefebvre, (dir.): *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, t. 2, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 247-294.
- La Follette, J. et Roch Valin (1961): «Un curieux emploi de la négation en français canadien», *Revue canadienne de linguistique*, 7, 1, p. 15-25.
- Larrivée, Pierre (1995a): «Ne, négation de propositions virtuelles», *Revue Romane*, 30, 1.
- Larrivée Pierre (1995b): «De quelque chose à de quoi», in: Robert Fournier et Henri Wittman (dirs): *Le français des Amériques Trois-Rivières*, Presses Universitaires de Trois-Rivières, p. 119-125.

- Larrivée, Pierre (1993): *Contribution à l'étude psychosystématique de l'adverbe ne en français contemporain*. MA, Université Laval.
- Larrivée, Pierre (1994): «Commentaires explétifs à propos d'un certain emploi de *ne*», *Linguisticae Investigationes* 18,1, p. 175-86.
- Marouzeau, Jules (1955): *Notre langue*, Delagrave, Paris.
- May, Robert (1985): *Logical form, its structure and derivation*, MIT Press, Cambridge.
- Muller, Claude (1984): «L'association négative», *Langue française*, 62, p. 59-94.
- Muller, Claude (1991): *La négation en français*, Droz, Genève.
- Wilmet, Marc (1973): «Le *ne* dit explétif : essai de définition», *Actes du XIII^e congrès international de linguistique et de philologie romane*, t.1., Presses de l'Université Laval, Québec, p. 1075-1087.

Résumé

La tradition grammaticale considère que l'emploi explétif de la négation est réservé en français à *ne*; c'est occulter le fait que *pas* et les autres négations de proposition peuvent être utilisées de façon explétive, tant en français standard qu'en français québécois. Cet article examine ces emplois, et les oppose à d'autres emplois qui ne sont explétifs qu'en apparence. En ce sens, l'article contribue à la définition de la notion de négation explétive.

11. D'ailleurs, dans l'énoncé suivant :
- a. le plus effronté qu'une femme ait guère vu (Damourette et Pichon 1940, p. 742)
guère conserve une valeur équivalente à celle de *peu*, valeur opposée au sens de *beaucoup* qu'il acquiert dans les contextes où il est subordonné à une autre négation :
 - b. Sa femme ne l'a pas guère vu.
 - c. Il y est allé sans que sa femme l'ait guère vu.

Bibliographie

- Borillo, Andrée (1979): «La négation et l'orientation de la demande de confirmation», *Langue française*, 44, p. 27-41.
- Bremen, Karl von (1986): «Le problème des forclusifs romans», *Linguisticae investigationes*, 10, 2, p. 223-265.
- Culioli, Antoine. (1974): «À propos des énoncés exclamatifs», *Langue française*, 22, p. 6-15.
- Culioli, Antoine (1988): «La négation : marqueurs et opérations», *Travaux du centre de recherches sémiotiques*, 56, p. 17-38.
- Damourette, Jacques et Édouard Pichon (1940): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t.6, D'Artrey, Paris.
- Ducrot, Oswald (1973): *La preuve et le dire*. Mame. Paris.
- Fauconnier, Gilles (1980): *Étude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Champion, Paris.
- Fuchs, Catherine et Anne-Marie Léonard (1979): *Vers une théorie des aspects*. Mouton et École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- Grevisse, Maurice (1986): *Le bon usage*, Duculot, Gembloux.
- Horn, Lawrence R (1989): *A natural history of negation*, University of Chicago Press, Chicago.
- Imbs, P. (1971): *Trésor de la langue française*, CNRS, Paris.
- Karttunen, Lauri (1977): «Syntax and semantics of questions», *Linguistics and Philosophy*, 1, 1, p. 3-44.
- Kemp, William (1982): «Les superlatives les plus expressives que tu peux pas avoir : pas explétif dans la subordonnée superlative», in: Claire Lefebvre, (dir.): *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, t. 2, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 247-294.
- La Follette, J. et Roch Valin (1961): «Un curieux emploi de la négation en français canadien», *Revue canadienne de linguistique*, 7, 1, p. 15-25.
- Larrivée, Pierre (1995a): «Ne, négation de propositions virtuelles», *Revue Romane*, 30, 1.
- Larrivée Pierre (1995b): «De quelque chose à de quoi», in: Robert Fournier et Henri Wittman (dirs): *Le français des Amériques Trois-Rivières*, Presses Universitaires de Trois-Rivières, p. 119-125.

- Larrivée, Pierre (1993): *Contribution à l'étude psychosystématique de l'adverbe ne en français contemporain*. MA, Université Laval.
- Larrivée, Pierre (1994): «Commentaires explétifs à propos d'un certain emploi de *ne*», *Linguisticae Investigationes* 18,1, p. 175-86.
- Marouzeau, Jules (1955): *Notre langue*, Delagrave, Paris.
- May, Robert (1985): *Logical form, its structure and derivation*, MIT Press, Cambridge.
- Muller, Claude (1984): «L'association négative», *Langue française*, 62, p. 59-94.
- Muller, Claude (1991): *La négation en français*, Droz, Genève.
- Wilmet, Marc (1973): «Le *ne* dit explétif : essai de définition», *Actes du XIII^e congrès international de linguistique et de philologie romane*, t.1., Presses de l'Université Laval, Québec, p. 1075-1087.

Résumé

La tradition grammaticale considère que l'emploi explétif de la négation est réservé en français à *ne*; c'est occulter le fait que *pas* et les autres négations de proposition peuvent être utilisées de façon explétive, tant en français standard qu'en français québécois. Cet article examine ces emplois, et les oppose à d'autres emplois qui ne sont explétifs qu'en apparence. En ce sens, l'article contribue à la définition de la notion de négation explétive.